AVIVO suisse Association de défense et de détente des retraité.e.s

Scrutin du 9 juin 2024

Le peuple en a ainsi décidé : il ne veut pas alléger le budget des ménages qui sera de plus en plus impacté par l'augmentation inéluctable des primes d'assurance maladie

Dimanche noir pour l'AVIVO et ses membres retraité.e.s qui tirent le diable par la queue après avoir œuvré toute leur vie à la prospérité du pays.

La mauvaise foi et les chiffres mensongers l'ont emporté sur le bon sens. Le peuple ne veut pas d'un plafonnement des primes maladies à 10% du revenu disponible. Notre système démocratique est ainsi fait que malgré la large acceptation de la population dans nombre de cantons, un vote inverse dans une majorité de ces derniers, a fait pencher la balance vers le refus.

L'AVIVO, forte de ses sections et de ses 20'000 membres, continuera son combat en faveur des plus précarisés, notamment les Aîné.e.s.

Le comité de l'AVIVO Suisse prend acte des résultats de ce jour concernant l'initiative populaire fédérale : Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes). Il tient à exprimer son sentiment de très profond regret et d'incompréhension, constatant que les arguments fallacieux des opposants, les mensonges assénés dans tous les médias au cours de ces dernières semaines, à coups de millions de francs et qui se plaisent à attiser les peurs sont parvenus à trouver preneurs.

L'initiative voulait protéger les personnes ayant un petit revenu, les familles, les retraité.e.s mais aussi la classe moyenne. Peine perdue.

Cette expression de la population révèle un net recul de la solidarité intergénérationnelle en même temps qu'une fracture de plus en plus vive entre cantons.

L'AVIVO Suisse constate avec une grande satisfaction le rejet de l'autre initiative sur l'assurance maladie, qui aurait conduit au rationnement des soins.

De toute évidence, les Aîné.e.s auraient été fortement impactés par ce processus de limitation des soins. Si l'AVIVO estime que la classe politique doit rapidement s'attaquer à l'augmentation exponentielle des coûts de la santé, cela ne doit pas se faire au détriment de celles et ceux à la santé plus fragile, notamment les Aîné.e.s

Coprésidentes AVIVO suisse :

Béatrice Métraux, <u>bjf.metraux@citycable.ch</u>, 079 703 82 29 Anne-Catherine Lyon, <u>annecatherine.lyon@me.com</u>, 079 808 52 49

Lausanne, le 9 juin 2024

AVIVO suisse www.avivo-ch.ch avivo.suisse@gmail.ch